

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

IV^e DIMANCHE APRÈS LA
PENTECÔTE. — CHRO-
NIQUE DIOCÉSAIN : la
fête du Sacré-Cœur
de Jésus à Notre-
Dame; élections des
Tertiaires; le *Tri-
dium* en l'honneur
du Bienheureux de
la Salle. — LE BIEN-
HEUREUX DE LA SAL-
LE. — LE BIENHEUREUX
EDOUARD CAMPION. —



SOMMAIRE

LES DEUX TRIBUNAUX.
— APPEL A LA JUS-
TICE DE M. CARNOT.
— UN PÈLERINAGE
A MONTMARTRE. —
N.-D. DE FRANCE A
JÉRUSALEM. — LA
DÎME D'AUJOURD'HUI
EST-ELLE PRÉFÉRABLE
A CELLE D'AUTRE-
FOIS? — LE BON PÈ-
LERIN. — PRIONS POUR
NOS-MORTS.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 Cents Une piastre par an, payable d'avance. 2 Cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Archevêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**
Bureaux : No 20, rue Saint-Vincet, Montréal.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE,	17	JUIN.	—St-Antoine de Lavaltrie.
MARDI,	19	“	—St-Jacques le Mineur.
JEUDI,	21	“	—St-Louis de Gonzague.
SAMEDI,	23	“	—St-Antoine de Longueuil.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE,	17	JUIN.	—4 Pent. Du Dim., sem., ornements verts. <i>Annonce de la fête de saint Jean-Baptiste et de la quête pour la Colonisation.</i>
Lundi,	18	“	—SS. Marc et Comp., MM., simp., ors rouges.
Mardi,	19	“	—Ste. Jul. de Falcon, V., d., orns blancs.
Mercredi,	20	“	—S. Sylvère, P. M., simp., orns rouges.
Jeudi,	21	“	—St. Ls. de Gonz., C., d., ornements blancs.
Vendredi,	22	“	—S. Paulin, E. C., simp., ornements blancs.
Samedi,	23	“	—Vigile de S. J. Bte., ornements violets.

VISITE PASTORALE.

Dimanche 17, à Saint-Côme. Lundi 18, à Saint-Alphonse et Sainte-Béatrice.
Mardi 19, à Saint-Ambroise et Sainte-Mélanie. Lundi 21, à Joliette.

TERREBONNE.—Vendredi 22, bénédiction de la première pierre de l'Académie des Frères.

Dimanche 17.—Solennité du titulaire de Saint-Antoine à Montréal, Longueuil, Lavaltrie, Saint-Basile, Saint-Régis, Sainte-Julienne et Saint-Louis de Gonzague.

QUATRIÈME DIMANCHE APRES LA PENTECÔTE.

Et s'étant assis dans la barque, de là il enseignait les foules. (St Luc. v. 3.)

La barque, dont nous parle l'Évangile, mes frères, était celle de saint Pierre, et, assis dans cette barque, Notre-Seigneur continuait à enseigner sa divine doctrine. La barque de saint Pierre, c'est l'Église catholique. Son capitaine est le Pape, le vicaire de Jésus-Christ. Non seulement il guide la barque dans sa course ordinaire, mais il connaît aussi les ordres spéciaux qu'il doit lui donner quand des dangers particuliers la menacent. Le devoir de tout catholique est donc de recevoir avec obéissance les enseignements du Pape, d'être sur le qui-vive pendant le danger et d'obéir rapidement, sans hésitation et avec une confiance complète. Il n'y a pas à avoir de crainte pour la barque elle-même, n'importe quelles tempêtes viennent à s'élever. Le danger est pour ceux qui sont dans la barque ; le salut de chacun d'eux dépend de sa prompte obéissance. Il y a certains catholiques qui semblent penser que parce que la barque est toujours sauvée, ils seront eux aussi, toujours sauvés, n'importe comment ils se conduisent. Hélas ! quelle fatale erreur. Le Christ enseigne par la bouche de Pierre ; le salut des catholiques dépend de leur manière d'écouter ce qu'il enseigne et d'apprendre les leçons de foi et de morale qui tombent de ses lèvres. Mais que voyons-nous ? Nous voyons beaucoup de catholiques restant si ignorants de leur religion qu'ils devraient avoir honte d'être appelés catholiques. L'enseignement est abondamment donné, mais ils ne prennent pas la peine d'en profiter. On ne les voit jamais venir à un sermon ou à une instruction. Jamais ils ne pensent à lire un livre religieux ou un journal catholique. Ils lisent quelque absurdité méchante et bête qui ne peut que les dépraver, mais de leur religion, sublime et sainte qui serait une lumière pour leur esprit et un soutien pour leur cœur, ils ne savent presque rien. Leurs enfants, qu'ils laissent grandir dans la même ignorance, sont prompts à suivre le mauvais exemple qu'ils ont devant les yeux.

Aujourd'hui le principal devoir d'un catholique est d'apprendre ce que la religion enseigne, et c'est un grave péché de négliger les occasions qu'on a d'acquérir cette connaissance. Le démon est occupé à répandre la semence des fausses doctrines et ses agents sont à l'œuvre pour dire toutes sortes de mensonges sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur l'Église. Aussi ne peut-on conserver la pureté de sa foi si on n'a le soin d'apprendre tout ce qu'on peut apprendre des vérités de sa sainte religion.

Voyez combien, de nos jours, les gens sont désireux que leur enfants puissent avoir ce qu'on appelle "une bonne éducation." Quel est l'enseignement du Christ sur ce sujet ? C'est que *sans la religion l'éducation ne peut être bonne.* Notre foi, aussi bien que

notre expérience, nous dit qu'une éducation sans religion est pour un enfant une malédiction bien plus qu'une bénédiction. L'orgueil, une imagination déréglée, une morale relâchée, l'amour de l'argent, la désobéissance aux parents et au clergé, tels sont les défauts que nous voyons dans la vie et les habitudes d'un enfant qui a reçu "une bonne éducation" sans religion.

Il y a autre chose qui est souvent pour moi un sujet de grand étonnement. Le temps en temps les évêques et les prêtres trouvent qu'il est nécessaire de prévenir les fidèles contre certains vices dominants, ou de dénoncer certaines sociétés secrètes, comme anti-chrétiennes, ou de faire des règles pour assurer l'administration des sacrements, et on trouve des catholiques qui se mettent en opposition avec ces conseils et ces lois de leurs pasteurs avec une obstination telle qu'on pourrait l'entendre d'un hérétique déclaré. Les idées de ces gens sont merveilleuses. Ils parlent et agissent comme si l'Eglise entière leur appartenait et comme si leurs prêtres étaient un ramassis de mercenaires que l'on pouvait persuader de fermer les yeux sur les choses pour lesquelles on les paierait. Quelle est la raison de cette façon d'agir? Elle est due à l'ignorance de ces catholiques. Le mieux instruit des catholiques est le plus obéissant comme il est le plus humble. Il entend les enseignements du Christ lorsqu'il entend les enseignements de son pasteur et il se réjouit de suivre ses conseils. "Celui qui vous entend, m'entend," a dit Notre-Seigneur. O Dieu, envoyez nous des catholiques qui aiment assez leur religion pour désirer être bien instruits dans ses doctrines!

CHRONIQUE DIOCESAINE.

Les membres de l'Adoration nocturne et de l'Adoration diurne ont célébré avec une grande solennité en l'église de Notre-Dame, la fête du Sacré-Cœur de Jésus.

Le jeudi soir, les adorateurs nocturnes, plus nombreux que jamais, ont commencé leur pieuse veillée devant le Très-Saint-Sacrement.

Le lendemain matin, les adoratrices diurnes sont venues les rejoindre et une grande messe, à laquelle de nombreux fidèles étaient venus assister, a été célébrée par M. le curé de Notre-Dame. Toute la journée, les adoratrices ont adoré le Saint-Sacrement.

Le soir, l'église étant splendidement décorée et brillamment illuminée, a eu lieu une procession, un sermon et salut solennel.

Cette fête du Sacré-Cœur avait attiré à Notre-Dame plusieurs milliers de personnes.

Les élections du Tiers-Ordre de Saint-François, qui se font tous les trois ans, viennent d'avoir lieu et ont donné le résultat suivant :

Président, M. L.-J.-A. Derome ; vice-président, M. John O'Neil ; conseillers, MM. Paul Papin, C. Galarneau, E. Charpentier, Dr Jacques, J.-J. Beauchamp, Georges Pichette, George Laurent, B.-A.-T. de Montigny, Edouard Saint-Denis et F.-X. Lanthier.

La congrégation qui compte aujourd'hui plus de 100 membres, a pour directeur spirituel M. B.-I. Pelletier, P. S. S.

Le 27, le 28, le 29 de ce mois, aura lieu un *Triduum* en l'honneur du Bienheureux de la Salle. Il y aura exercices tous les matins et chaque soir. Chacune des journées du *Triduum* sera présidée par un évêque, et la clôture par Sa Grandeur Mgr de Montréal.

LE BIENHEUREUX DE LA SALLE.

Jean-Baptiste de la Salle naquit à Reims, en France, l'an du Seigneur 1651. Ses parents, Louis et Nicole Moët, avaient le culte de l'honneur domestique, qu'ils faisaient consister moins dans la noblesse du sang que dans la piété. Tout enfant, il donna bonne espérance, montrant pour la vertu de merveilleuses dispositions naturelles, qui, loin de s'effacer jamais, ne firent que s'affermir chaque jour davantage, grâce surtout à des parents qui n'eussent pas facilement consenti à laisser la nature s'affranchir de la discipline.

Aussi n'est-il pas étonnant que Jean-Baptiste ait de bonne heure appliqué son cœur à la pratique de la piété, et qu'aux bagatelles, aux frivolités qui font le charme le plus ordinaire du jeune âge et pour lesquelles son enfance n'eut que du mépris, il ait préféré les vies et les histoires des saints, dont il fit ses délices.

La nature cependant se perfectionnait encore chez lui par les habitudes de la vertu : obéissance à ses parents, telle qu'ils ne lui purent jamais adresser le moindre reproche ; éloignement des compagnies et des jeux dangereux ; fréquentation assidue de l'église, où, non content d'assister aux rites sacrés, il aimait à servir le prêtre dans les fonctions de la liturgie.

Quand l'âge le lui permit, il commença à fréquenter les écoles, où il donna des qualités de son cœur et de celles de son esprit les plus frappantes preuves. Son application, en effet, ne fut pas moindre pour l'acquisition de la vertu que pour l'étude des lettres ; il y mit tant de zèle et tant d'intelligence, qu'aux yeux de ses condisciples il brilla comme un modèle, et que, pour ses maîtres, il dépassa de beaucoup toute espérance. Sorti de l'enfance, et sentant déjà comme un instinct divin qui le poussait au sacerdoce, il s'empressa, avec l'agrément de ses parents, d'obtenir de l'archevêque de Reims, son admission dans la cléricature. Comprenant bien dès lors les obligations qu'entraîne cette vocation à l'héritage du Seigneur, il adopta un genre de vie où cha-

cun put voir comme l'annonce de la singulière perfection de vertu qu'il devait un jour atteindre. L'estime qu'une pareille sainteté de vie lui attira peut se conclure de ce fait qu'un archidiaque, voulant se démettre du bénéfice dont il jouissait dans l'église métropolitaine avec le titre de chanoine, fit spontanément choix de Jean-Baptiste pour le résigner en sa faveur. Admis au nombre des chanoines, il se montra si attentif à ses devoirs qu'il devint à la fois l'ornement et le modèle de tout le chapitre.

Cependant, le cours de ses études littéraires terminé, son ardeur se porta vers des sciences plus austères. Avec la mention la plus honorable pour son talent, il remporta, en effet, dans l'Académie de Reims la prime de philosophie ; puis, dans son désir de s'adonner à la théologie, il obtint l'autorisation de partir pour Paris, et là, dans le séminaire si florissant de Saint-Sulpice, dans cette noble école de vertu et de savoir, son mérite fit de lui l'émule des meilleurs. Après avoir acquis un grand fonds de doctrine, il revint à Reims sa patrie, et c'est là que dans sa vingt-septième année, la veille du jour de Pâques, il reçut l'initiation du sacerdoce.

C'est pourquoi il n'est désormais aucune charge qui le rebute quand il s'agit de Dieu, aucune fonction du saint ministère dont ce prêtre récent ne s'acquitte avec autant de perfection que de zèle. On le voit déployer toute son activité pour le développement du culte divin, multiplier ses prédications au peuple pour lui démontrer la foi catholique, veiller sans cesse pour préserver de la contagion du jansénisme le reste des chrétiens ; ministre assidu de ce sacrement de Pénitence dont rien n'égale pour les hommes la vertu salutaire, il visite les malades, console les affligés et ne néglige rien, conseils, secours, selon les besoins du moment, pour venir chaque jour en aide au prochain.

Mais la vertu dans laquelle Jean-Baptiste de la Salle excella surtout, qui fut sa gloire singulière et qui, parmi toutes les autres, jeta dans sa personne un merveilleux éclat, ce fut cette parfaite égalité d'âme qui s'unissait en lui à une constance et une fermeté presque incroyables. C'est par là qu'il put dans la suite, en accomplissant le ministère que Dieu lui avait assigné, supporter avec calme et patience toutes les adversités, rencontrer sur son chemin les plus grandes difficultés sans s'effrayer jamais.

La Providence cependant, allait, par ses divines dispositions, offrir bientôt au saint homme l'occasion de mettre la main à une œuvre qui devait, par les biens innombrables que la société chrétienne et civile en recueillit, consacrer pour la postérité la gloire de son nom. Ayant été mis à la tête de quelques écoles destinées à l'instruction d'abord des filles, puis des jeunes garçons pauvres, œuvre ébauchée plutôt qu'établie, son intelligence du salut des âmes vit bientôt et comprit sans peine de quelle utilité ces écoles pourraient être pour le peuple, si elles étaient dirigées, selon des principes et des règlements bien déterminés, pour des hommes,

qui, voués au culte de Dieu, feraient de ce soin l'objet de leur unique application. Dans cette vue, après avoir imploré le secours de Dieu, inspirateur de tout dessein parfait, il forma le projet et la résolution d'instituer une société de maîtres destinés à enseigner aux enfants, à ceux du peuple surtout la religion, les bonnes mœurs et les premiers éléments des lettres.

Sans mettre aucun retard, il veut que sa propre maison devienne le premier berceau de l'œuvre et que les maîtres y viennent faire leur apprentissage de la piété de la discipline qu'ils devront ensuite, envoyés au loin, communiquer aux enfants. Il choisit donc, pour les former à sa méthode d'enseignement, quelques jeunes gens de bonne espérance, nourris déjà de ses leçons, et, le 24 juin 1681, il dédiait, sous les auspices et la protection de Dieu, sa maison-mère. Comme s'il eut prévu les résultats futurs d'un tel projet, d'une telle entreprise, l'ennemi du genre humain ne manqua pas de se jeter à la traverse ; mais rien ne put ébranler Jean Baptiste ni le faire détourner de l'exécution de ses plans. Bien au contraire, la renommée de la congrégation de sa maison ayant, en se répandant au loin, amené au saint homme un grand nombre de jeunes gens désireux de se mettre sous sa conduite, il augmenta le nombre de ses disciples et donna à son institut un siège fixe en l'établissant dans une maison plus vaste.

La société civile n'eut pas longtemps à attendre les fruits excellents que lui promettait une œuvre aussi féconde. En effet, un petit nombre d'années étaient à peine écoulées, que, déjà suffisamment initiés aux règles de l'instruction des enfants, ils se trouvaient à même de les appliquer en ouvrant des écoles de ce genre non seulement à Reims, mais en plusieurs autres villes de France.

Quant au sage fondateur, pour se donner tout entier à l'éducation chrétienne des enfants, il exclut de sa pensée toute préoccupation de choses humaines, et prenant pour lui cette sentence de l'Évangile : " Ne possédez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures," il vendit tous ses biens, " dispersa, donna aux pauvres " tout ce qu'il avait retiré d'argent, et s'associa à la pauvreté, il l'adopta pour sa compagne et celle de sa congrégation.

Mais, quel que fût le soin avec lequel il voulait qu'on enseignât aux enfants les éléments des lettres, rien ne le préoccupait, rien ne lui tenait au cœur comme de faire briller à ces tendres âmes, par le moyen de la doctrine chrétienne, la lumière de la vérité évangélique ; et l'on sait par quels fruits abondants tant d'activité, tant de laborieuses sollicitudes furent récompensées.

Cependant, un grand désir avait depuis longtemps déjà pénétré dans son âme, celui de faire participer la France entière à de si heureux résultats. C'est pour cela qu'il résolut, non sans un dessein providentiel de Dieu, de se rendre à Paris avec deux de ses disciples. Il venait de se mettre à l'œuvre, quand une vraie tempête de persécution se déchaîna soudain ; il serait difficile de s'en

représenter la violence et les excès d'outrages auxquels les jansénistes s'emportèrent contre lui. Et le comble était que pour entrer la naissance d'une œuvre si intéressante pour l'enfance, les difficultés venaient du côté même d'où l'on devait le moins s'y attendre. Lui, cependant bafoué, accablé d'injures, poursuivi d'infâmes calomnies, traîné devant les tribunaux, condamné à l'amende, devenu le jouet de l'insolence et de la grossièreté des maîtres d'école, supportait tout, dévorait tout avec un courage aussi calme qu'invincible.

Comprenant bien que, comme la sève monte de la racine aux branches, c'est de la chaire de Pierre que toutes les institutions chrétiennes reçoivent le principe de vie, il se recommanda, lui et ses compagnons, à la protection des pontifes romains. Nous en avons un éclatant témoignage dans la députation qu'il envoya à Notre prédécesseur Clément XI, pour faire à sa personne profession d'obéissance, exposer le caractère de son institut, ouvrir une école dans Rome et soumettre ses règles à l'autorité du Pontife souverain.

Il sut, tandis que l'ouragan sévissait au dehors, conserver l'égalité de son âme, et c'est au milieu de l'assaut toujours plus violent de ces diverses épreuves qu'atteint de sa dernière maladie, il exhala son âme au bout de quelques jours, dans la paix d'une douce mort.

Cette mort ne tarit pas la source des biens dont il avait été l'initiateur : cette source vive coule toujours, et ses eaux abondantes, distribuées comme par des canaux dans toutes les parties du monde, n'ont pas cessé d'arroser l'Eglise.

(Extrait du décret de Béatification, en date du 14 février 1888.)

LE BIENHEUREUX EDMOND CAMPION.

— Nos lecteurs savent que le Souverain-Pontife vient de déclarer bienheureux cinquante-quatre martyrs mis à mort pour la foi par l'infâme Elisabeth d'Angleterre (seizième siècle). L'un de ces héros, le bienheureux Edmond Campion, d'autres disent Campian, jésuite, vient d'être l'objet de grandes fêtes à Douai, où il avait passé une partie de sa vie. Le Triduum a été célébré dans l'église Saint-Jacques, et c'est M. l'abbé Jaspas, curé-doyen de la paroisse, qui a prêché le dernier panégyrique. Voici l'émouvante peinture que l'orateur a faite des dernières épreuves de son héros :

“ Sous le règne d'Elisabeth, il y avait peine de mort pour tout prêtre de l'Eglise romaine qui osait habiter sur le sol britannique. Campion, envoyé en Angleterre par ses supérieurs, aborde à Douvres le 24 juin 1580. Il est arrêté dès son débarquement, mais il parvient à s'échapper, et pendant treize mois il peut donner libre cours à son zèle apostolique. Il envoie aux conseils

lers royaux une protestation triomphante contre les calomnies déversées sur son œuvre et celle de ses collègues ; il établit que le souci de la vérité religieuse et l'intérêt des âmes ont seuls inspiré leur mission, et termine son apologie par ce défi sublime : " Sachez que nous, membres de la Compagnie de Jésus, nous avons tous juré de supporter avec courage tous vos supplices, et que nous ne désertions point la lutte. Ne restait-il sur le sol anglais qu'un seul jésuite, pour celui-là aussi votre Tyburn aura des charmes, et il ne craindra pas d'être broyé par vos tortures ou de mourir de faim et de misère dans vos cachots."

" Un jour, Edmond passait devant ce Tyburn, qui était le lieu des exécutions. Il s'arrête soudain, s'incline profondément et passe, front découvert, sous la potence. Son supérieur en marquant sa surprise : " Je vous salue, répondit Edmond, le lieu où j'aurai le bonheur de mourir."

" La tête de l'infatigable apôtre avait été mise à prix. La persécution faisait rage, et la cruelle Elisabeth avait fait incarcérer, en un mois et demi, cinquante mille de ses sujets. Des espions sont chargés de suivre et d'arrêter Campian, qui est obligé de changer chaque matin de déguisement et de nom. Un jour qu'il était réfugié au château de Lyford, un apostat, Georges Elliott, y arrive ; ses mensonges le font recevoir. Il entend hypocritement la messe, et dans le prêtre qui la dit il reconnaît l'insaisissable Campian. Pareil au tigre qui vient de dépister une proie ardemment convoitée, Elliott court prendre de renforts à la ville voisine pour s'emparer du grand jésuite. Pendant deux jours, il cherche inutilement la cachette où l'on a contraint le Père à se blottir, lorsque, averti par la sonorité particulière d'une muraille encore inexplorée, il fait tomber à grands coups de pioche les pierres qui lui dérobaient sa victime.

" L'heure de Dieu venait de sonner pour Edmond ! Elisabeth, informée sur-le-champ de cette capture inespérée, ordonne que le prisonnier soit amené, garrotté, à Londres, suivi de quatorze de ses compagnons, et portant sur son chapeau cette inscription tracée en grands caractères : *Edmond Campian, séditieux jésuite !* Chemin faisant, le confesseur de la foi est accablé d'avanies par la populace ameutée : il les reçoit en silence, joyeux d'avoir été jugé digne de souffrir pour le nom de Jésus. Arrivé à la Tour de Londres, il pardonne aux auteurs de son arrestation, sans en exempter le traître Elliott ; il leur promet ses prières, puis les portes de la prison se referment sur lui. Elisabeth fait appeler le valeureux champion de la foi qui naguère l'avait harangué au nom de l'université d'Oxford ; elle tente de le corrompre par la prière, les promesses, l'intimidation ; rien n'y fait.

" Alors la féroce reine essaie des supplices. Trois fois Edmond est mis sur le chevalot jusqu'à ce qu'on l'en retire gisant par terre et baignant dans son sang. Sortant à peine du supplice, on le met aux prises avec les coryphées les plus fameux de la secte

anglicané. Elle ne doute pas que, broyé comme il l'est, Edmond restera muet devant leurs sophismes. La controverse doit avoir lieu dans une vaste enceinte, où toute l'élite des protestants s'est donné rendez-vous pour jouir de la défaite présumée de leur redoutable antagoniste.

“Malgré les conditions odieusement inégales qui sont faites au jésuite, privé de tous livres et réduit à parer les coups sans pouvoir prendre l'offensive, l'épreuve, répétée six fois et prolongée durant d'interminables heures, tourne à l'entière confusion des suppôts d'Elisabeth.

“Pour venger leur échec, les sectaires s'acharnent sur le noble prisonnier. Ils lui font arracher les ongles; ils avivent toutes ses plaies par de nouvelles meurtrissures. De guerre lasse, ils le traduisent en jugement. Le 20 novembre, fête onomastique d'Edmond, celui-ci est traîné devant le banc de la reine, et lorsqu'on l'invite à prêter serment suivant la coutume anglaise, c'est un de ses co-accusés qui est obligé de dégager le bras fracturé du martyr des linges ensanglantés qui l'enveloppent et de le lever.

“Le verdict était connu d'avance : la sentence de mort fut prononcée. A peine eut-elle retenti dans l'enceinte qu'Edmond, rayonnant d'allégresse, récite tout haut le *Te Deum*, tandis que ses compagnons, animés d'un même courage, lui répondaient par cette exclamation empruntée à la liturgie pascale : “Voici le jour que le Seigneur a fait; accueil ons-le par nos transports et livrons-nous à la joie!” Cette séance avait duré onze heures; elle convertit plus de quatre mille personnes. Après dix jours d'attente, les bourreaux paraissent, le martyr les reçoit à genoux en disant : “Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains!” Pendant qu'il est traîné sur la claie, un prédicant lui crie : “Songez à bien mourir.—Et vous, riposte Edmond, songez à bien vivre.”

“Le martyr trouve encore l'incroyable force de haranguer la foule. Interrompu par l'un des conseillers royaux, il profite de la circonstance pour jeter à la foule cette protestation suprême, qu'il réitère tant qu'on le lui permet : “Jamais je n'ai conspiré contre la reine ni contre l'Etat : mais je suis prêtre catholique, et c'est en témoignage de ma foi que je vais subir la mort.”

“Des larmes d'admiration coulaient de tous les yeux. On jugea qu'il était à propos d'en finir. Sur un signal, le tombereau se mit en mouvement, laissant le Père suspendu. L'agonie commença, puis vint le dernier soupir. Alors le bourreau trancha la corde, décapita le corps, en fit quatre tronçons, et cloua ces trophées sanglants aux portes de Londres.”

LES DEUX TRIBUNAUX.

Quand nous allons nous confesser, que dire en faveur de notre accusation ? Au lieu de flétrir, elle honore.

Certes, ce n'est pas ce qui arrive après les réquisitoires du ministère public. Avez-vous remarqué les amoindrissements d'un coupable sous les coups de verge de l'accusation ? Elle lui arrache la dignité, l'honneur et toute sa personnalité civile par lambeaux. Chaque chargé, en passant sur ce malheureux, semblable aux fouets qui sont voler les chairs, lui enlève quelque chose de lui-même ; et quand l'accusation l'abandonne, sur la sellette d'ignominie, des plus glorieux antécédents, que reste-t-il en lui ? Une sorte de dégradation vivante devant laquelle la société reculera d'un pas, et que la famille elle-même ne voudra plus reconnaître. Il le fallait ainsi, du reste, pour la moralité de la loi, car elle ne doit pas sacrifier la communauté aux individus, surtout à ceux qui méritent d'être sacrifiés.

Maintenant, venez au tribunal où je vous convie ; là aussi on a des sollicitudes pour la loi, mais avec des tendresses ineffables pour les coupables. Venez et procédez, sans crainte à votre propre accusation, vous ne serez point flétri pour confesser des choses flétrissantes. A chaque aveu que vous ferez, ce prêtre va se dire : "Voilà un acte sublime." A chacune de vos humiliations volontaires, il pensera : "Voilà un mortel, par son courage et sa sincérité, en ce moment, plus grand que moi." O frère ! vous êtes tombé en homme, vous vous relevez en héros ! Eh ! que vous donnerai-je pour preuve de mon estime aujourd'hui ? ma bénédiction ? vous l'avez eu ; mon cœur ? vous venez de le ravir. Dieu de l'Eucharistie, soyez ma preuve et sa récompense. Gage adorable de l'honneur qu'il vient de se faire, descendez dans son sein, et que, passant de mon tribunal à votre autel, il sache combien il est grand dans mes pensées, puisque je lui donne, non pas moi, non pas le monde, mais vous-même, Seigneur, pour mesure du respect qu'il m'inspire. S'il est des accusations qui rendent infâme, ce n'est donc pas la nôtre, et si elle n'est pas la conception d'un Dieu, comment ressemble-t-elle si peu à celle de l'homme ?

A son tour, la sentence porte la trace de son origine surnaturelle. D'abord, contrairement à l'ordre naturel et semblable à notre accusation, elle ne flétrit jamais. Pourquoi cet homme marche-t-il toujours seul, au milieu des autres, et le vide se fait-il autour de lui, partout où il paraît ? Ah ! c'est qu'une parole de juge lui tomba jadis sur la tête, et lui imprima un stigmate ineffacé. Dès qu'il s'avance, sur son front, comme sur celui de Caïn, on semble encore lire tout bas. La sentence judiciaire marqua comme avec un fer chaud son existence de paria, et, depuis, Dieu eut beau lui pardonner, — l'opinion et le monde, c'est-à-dire une foule de gens qui valent souvent moins que lui, ne lui pardonneront jamais.

Que le ciel soit béni de n'avoir pas confié à notre ministère le pouvoir de causer de tels ravages ! Non, il n'y a point de flétris sous les verdicts de notre sentence : envoyez-nous vos enfants, au retour vous ne leur trouverez pas une tache au front, mais des amabilités d'ange qui feront l'orgueil de votre paternité. Approchez vous-même, vous sentirez qu'à nos pieds toutes les petitesesses de l'âme humaine disparaissent, toutes ses royautés, toutes ses grandeurs morales se retrempe. Et bientôt nous mettrons, par là, une couronne de vertus à votre vie et une barrière de respect autour de votre nom que l'opinion la moins respectueuse sera obligée de respecter.

Contrairement à l'ordre naturel et plus efficacement encore que notre accusation, notre sentence régénère. La vôtre met le crime en prison, mais ne le change pas ; elle empêche le mal sans produire le bien ; et, tombe votre condamnation sur les forfaits d'un scélérat, cela ne créera pas une moralité, mais un désespoir, une colère de plus qui, en haine de vos sanctions, à jamais haïra votre droit et vos ver'tus. Eh bien ! donnez-nous-les ces endurcis de vos assises dont le bourreau ose à peine approcher, et notre sentence, pénétrant par sa vertu jusqu'aux racines de leur être moral, va les changer. Donnez-nous-les incorrigibles de la vieillesse, les habitués de la volupté, les naufrages des diverses tempêtes de la passion, bientôt, en présence de toutes les puissances humaines défilées, la nôtre va opérer sur eux des prodiges ; prodiges tels qu'à la vue de ces Lazares sortant du tombeau, qui-conque a des yeux pour voir, reconnaîtra l'action de Dieu, car seul il a le pouvoir de ressusciter ainsi les morts.

R. P. CAUSSETTE.

APPEL A LA JUSTICE DE M. CARNOT.

On dit que M. Carnot est un homme honnête, on prétend même qu'il doit à son honnêteté son élévation à la première magistrature de la République, parce qu'il n'a pas voulu faire de passe-droit au guano, quand il était ministre des finances. C'est quelque chose de ne pas laisser frustrer l'Etat des droits financiers qui lui appartiennent. Mais il y aurait une injustice non moins criante à dispenser l'Etat de payer ses dettes.

M. Grévy portera devant l'histoire, ce qui est peu de chose, mais devant Dieu, ce qui est autrement sérieux, la responsabilité de bien des iniquités, entre autres de la violation de ce contrat solennel qui s'appelle le Concordat. Il a laissé dépouiller un certain nombre de curés de l'indemnité qui leur est due, non seulement en vertu de l'article 14 du Concordat, mais encore en vertu de ce principe primordial, un des fondements de la société : *non furaberis*.

Le prêtre, remplissant une fonction du ministère sacré reconnu

par l'Etat, a un droit à son indemnité aussi strict que le créancier qui présente au bureau du persécuteur, à chaque trimestre, son coupon de rentes. Le priver de son mandat de traitement, c'est tout simplement le voler ; donner pour prétexte qu'on veut le punir de ne pas aimer suffisamment la République, n'est pas une raison plus légitime que de refuser d'escompter le coupon d'un créancier parce qu'il est réactionnaire.

C'est cependant ce déni de justice que l'on pratique vis-à-vis du prêtre coupable ou prétendu coupable du crime de lèse-majesté républicaine.

La plupart sont victimes d'une vengeance personnelle, peut-être du crime de Jean-Baptiste criant à Hérode : *Non licet*. Mais enfin serait-il avéré que ce curé n'est pas épris des charmes de Marianne, cela l'empêche-t-il d'être le créancier de la République, comme il pourrait l'être de l'empire ou de la monarchie.

L'empire ni la monarchie lui ont demandé s'il était républicain. La République n'a pas plus le droit que les autres régimes de se permettre ce genre d'indiscrétion vis-à-vis de ses créanciers. Une seule question peut se poser ici : comme le prêtre tient son titre de créancier de l'Etat des fonctions qu'il remplit, et que ses fonctions lui sont imposées par un évêque, tant que son évêque l'y maintient, il reste créancier de l'Etat. Si son évêque le jugeait indigne ou incapable, sa créance s'éteint.

Ce raisonnement aussi simple que solide n'a pas convaincu M. Grévy ; ce défenseur d'antan de la veuve et de l'orphelin a frappé d'ostracisme financier des hommes coupables de remplir leurs devoirs ; il a donc violé vis-à-vis d'eux les éléments de la plus simple justice. M. Carnot l'honnête homme comprendra, nous devons l'espérer, que si la justice exige que l'Etat ne soit pas frustré dans ses droits, elle exige aussi qu'il ne fruste pas : autrement son honnêteté serait absolument boiteuse.

Il y a, et sur toute la surface de la France, au fond d'un certain nombre de presbytères, d'ailleurs fort modestes, une gêne et parfois une misère due à un déni de justice. Les hommes qui sont là, occupés d'un ministère bien supérieur aux petits intérêts et aux mesquines passions des partis, souffrent sans se plaindre, ce qui fait qu'on ne pense guère à eux. Ces hommes ne sollicitent point d'amnistie, ils n'ont rien à faire amnistier. Ils n'ont soif que de justice. Si M. Carnot ne veut pas devenir le complice d'une iniquité qui répugne certainement à son honnêteté, il la leur rendra, cette justice. Et malgré certaines criaileries et même certaines colères, il doit se convaincre que cet acte-là lui porterait bonheur

(Univers.)

UN PÈLERINAGE A MONTMARTRE.

Je sors à l'instant de la chapelle provisoire du Sacré-Cœur de Jésus, à Montmartre, où ma paroisse est venue en pèlerinage. Comme vous saviez que j'ai tenu une plume dans mon temps, vous m'avez dit : "Ecrivez-nous quelques lignes sur ce que vous avez." Et je vous ai répondu : "Je n'ai rien vu."

Je suis entré dans la chapelle, déjà pleine. Comment elle est faite, je l'ignore. Un vent de ferveur a touché mon âme, et je n'ai rien vu que ma propre allégresse. Je me suis agenouillé entre un saint vieillard qui a fui son pays de Lorraine pour apporter ses derniers jours à la patrie française, et un jeune prêtre qui enseigne à nos soldats comment on vit bravement pour bravement mourir.

La messe a été célébrée au milieu d'un recueillement puissant. Avant l'évangile, notre respectable pasteur a prononcé quelques phrases attendries qui parlaient de la France à Dieu. Nos cœurs à tous étaient pleins de Dieu et battaient pour la France, pendant que du haut des tribunes descendait un cantique, vouant aux blessures du Cœur de Jésus le cœur blessé de la France.

Toujours ces noms : Jésus ! France ! Et toujours ce mot : Cœur, Cœur, Cœur ! Ils mentent lâchement ceux qui nous accusent de ne pas chérir la patrie, parce que nous adorons Dieu. Nos pères, avant nous, aux grandes heures de notre gloire, unissaient ensemble ces deux amours, religion du ciel et dévouement de la terre, dans le cri victorieux de leurs combats ; et quand la France était la reine du monde, c'étaient ces mots qui éclataient partout, écrits avec le sang de nos chevaliers : Dieu et Patrie !

Jésus ! France ! Fils de Dieu éternel ! Fille aînée de l'immortelle Eglise ! O Cœur de Jésus ! Divin Cœur ! Sacré-Cœur ! relevez jusqu'à vous le cœur humilié de la France !

Puis il sont venus, tous ceux qui étaient là, s'attabler devant l'autel au pain des anges.

Puis encore tout-à-coup la chaire a retenti. Une voix sonore comme la fanfare de la foi, a récité, a proclamé plutôt et acclamé les litanies du Cœur de Jésus. C'est ici l'éloquence, et l'enthousiasme, et l'écrasement. Un vaste émoi naît, grandit, se propage. Au fond de moi quelque chose brûle : encens et remords, douleur, triomphe, sacrifice. Il y a Dieu dans l'air...

Cette forme poétique (Oh ! pardon pour le mot ! songez que j'ai vécu de poésie), cette forme de litanies, plus lyrique que l'ode, plus élevée que l'hymne, plus tendre que le cantique, plus royale même que le psaume, dilate l'être entier en un miracle d'expansion. Haut les âmes ! *Sirsum corda* ! C'est la parole divine, tissée en longs plis d'or. Agitez, agitez, comme une bannière, la liste vibrante qui déroule les louanges du Cœur tout-puissant !

Et, croyez-le, il reste de la gloire encore, et des héros, et des martyrs sous cette guirlande de cris sublimes. Nous ne sommes

pâs môtés ! Non, le champ des soldats de Dieu n'a pas récolté sa moisson suprême. Cœur de saint Louis, cœur de Jeanne d'Arc, cœur de Duguesclin, de Bayard, de Condé, cœur de la France, ô grand, ô vaillant et malheureux cœur ! percé par l'étranger, déshonoré, torturé par la barbarie, recueille-toi ; réchauffe-toi ; crois ; espère et monte jusqu'au cœur de ton Dieu, où s'ouvre l'invincible asile...

Mon père, je n'ai rien vu, rien entendu, sinon cela ; mais j'ai emporté en moi un robuste espoir et une consolation que nulle parole ne saurait dire. Au moment où je sortais, Paris, malgré le grand soleil, disparaissait derrière une brume : image frappante du combat qui incessamment se livre, en ce lieu illustre et fatal, entre les ténèbres et la lumière. Une seule lueur perceait le linceul du brouillard : c'est l'étincelle arrachée par le baiser du jour à une croix d'or au sommet d'une église. *O Cruz ave ! O lueur, salut ! Spes unica ! Rayon sans pareil !* Il suffira de toi, symbole de l'humanité qui éblouit et de la victoire dans la mort, phare allumé par Dieu même pour guider notre France aveuglée vers les clartés de l'avenir.

Cela est. J'y crois.—Pendant que je regardais à mes pieds Paris, le géant vautré dans son ombre, j'entendais au-dessus de ma tête votre voix inspirée, mon Père, qui implorait, comme on ordonne, répétant au souverain cœur de l'Homme-Dieu : "Ayez pitié ! Ayez pitié ! Ayez pitié !" — Ayez pitié de la France."

P. FÉVAL.

Notre-Dame de France à Jérusalem.

Notre-Dame de France est ou plutôt sera une vaste hôtellerie ou les pèlerins français pourront désormais aller demander un abri, à Jérusalem, lorsque leur piété les portera vers les Lieux Saints. Jusqu'à ce jour ils étaient obligés de se loger au couvent des franciscains ou dans les divers hôtels tenus par des Allemands surtout. Aujourd'hui, dans la ville sainte ils pourront reposer sur un sol français ; et quand ils parcourront cette demeure française, tout leur rappellera la France, puisque chaque partie en sera consacrée à un saint français, puisque chaque appartement sera sous le vocable d'un saint français. Toulouse donne la cellule qui portera le nom de Sainte-Germaine.

Donnons donc pour la construction de ce bel édifice qui dira notre foi aux peuples de la Palestine et leur rappellera notre piété.

Il est un fait certain, c'est que notre influence a diminué beaucoup dans ces pays, parce que les peuples qui l'habitent, si religieux par nature, ne peuvent donner leur confiance à un peuple qui ne l'est pas.

Donnons pour que cette belle demeure puisse être bientôt ter-

minée ; en dormant, nous sommes certains de faire non seulement un acte de charité, mais encore un acte de patriotisme, car nous travaillerons au rétablissement de la prépondérance de notre patrie dans ces pays de l'Orient où nous avons été tant aimés. Je n'oublierai jamais ce qui nous arriva au sommet du mont Thabor : nous étions émerveillés du splendide panorama qui se déroulait sous nos yeux, car de cet endroit béni le regard se promène avec complaisance sur les principaux lieux de la Galilée, tout imprégnés des pas et des miracles de notre bien-aimé Sauveur.

Un cheik (chef du pays) se trouvait à côté de nous et son regard qui ne nous quittait pas était si empreint de bonté que nous sentions que ce brave homme était notre ami. Fatigué de ne pouvoir entrer en conversation avec nous (il ne connaissait que la langue arabe), il s'approcha et nous le vîmes tirer son sabre, enfoncé dans un magnifique fourreau d'argent, porter ce sabre à ses lèvres, et nous indiquant quelques taches roussâtres qui ternissaient l'éclat de la lame, s'écrier en levant ses regards animés vers le ciel : France ! France ! c'étaient les seuls mots de notre langue qu'il connût. Nous étions réellement émus et cependant nous ne comprenions pas bien ce langage mimique. Le Père Custode du mont Thabor nous l'expliqua, nous nous trouvions en face de l'un de ces chefs qui avaient combattu avec la France, et les taches qu'il nous montrait étaient les restes du sang qu'il avait versé en combattant pour nous. Il avait quatre-vingt-cinq ans ; l'âge avait brisé les forces de ce vétéran, mais il n'avait en rien amoindri son amitié pour nous.

Eh bien ! ceux qui pensent comme ce chef sont nombreux en Palestine. Malheureusement tout porte ce peuple à nous oublier ; Russes et Allemands surtout cherchent à nous supplanter. Qu'il n'en soit pas ainsi, et que bientôt Notre-Dame de France, complètement terminée puisse dire bien haut aux habitants de Jérusalem que la France est encore et sera toujours la France chrétienne et catholique des anciens temps. (*Un pèlerin de Jérusalem.*)

La dime d'aujourd'hui en France est-elle préférable à celle d'autrefois ?

M. Georges d'Avenel a communiqué à l'Institut, section des Sciences morales, un travail très approfondi sur les dîmes ecclésiastiques au dix-septième siècle.

La dime suivait les variations de la récolte, s'adoucisait dans les mauvaises années, s'élevait en raison de la prospérité du contribuable. Elle n'était pas le dixième des produits ; elle n'en était pas même le vingtième, mais tout au plus le vingt-cinquième ; elle représentait donc 4 0/10 du produit du sol.

« Sur les blés, qui sont le plus strictement dimés, le curé ne perçoit que le onzième ; le douzième ou le treizième qu'en un très

petit nombre de localités. En Bourgogne, la dîme est au quinzième : dans le bailliage de Sens, au seizième. En Provence, en Dauphiné, en Touraine, elle ne se paye qu'à la vingtième ou à la vingt-cinquième gerbe. En Champagne, elle n'atteint pas une gerbe sur 30 ; en Poitou, en Angoumois, en Saintonge, une déclaration royale la fixe au cinquantième.

“ Pour toutes les dîmes de cette création nouvelle, on ne donnait en général que 4 0/0 de la récolte. Les produits du sol autres que le blé payaient moins encore.

“ En Normandie, la dîme des veaux ou agneaux était inférieure à 1 0/0.

“ Dans l'Angoumois, tous les laboureurs avaient un quart d'arpent franc et quitte de dîme. Ils avaient, en outre, un demi-arpent exempt par chaque couple de bœufs employés au labour.

“ Enfin, bien des redevances qui pouvaient être légalement exigées ne le furent jamais : les défrichements s'opèrent, des changements se produisent dans la culture, un village se fonde, et, comme jardins potagers, les enclos de tout genre sont exempts. Un autre village disparaît, la charrue vient à passer sur lui ; mais, comme il n'avait jamais payé dans l'ancien état, le sol ne paye pas davantage dans le nouveau, ou bien, il paye très peu, une “ dîme novale ” dont le curé à portion congrue traite à l'amiable, à l'insu du gros décimateur.”

“ Aussi, dit M. d'Avenel, les seigneurs ecclésiastiques étaient bons princes ; les populations de leurs fiefs n'auraient pas changé volontiers leur domination contre celle des laïques ; au dix-septième siècle, elles cherchaient même la suzeraineté d'un prélat, d'un abbé, comme meilleure que celle d'un homme de guerre.” Ce qu'exprimait le dicton : Il fait bon vivre sous la crosse.

Que nous voilà loin de l'état présent où le gouvernement toujours insatiable, toujours inassouvi, sans s'inquiéter de savoir si les affaires sont bonnes ou mauvaises, si la récolte est rémunératrice ou non, vous arrache brutalement un impôt dont la quotité progresse chaque jour !

Veut-on savoir ce que la propriété foncière paye aujourd'hui à l'Etat ?

Elle paye 7 ½ pour cent environ, soit le double de la dîme.

N'oublions pas enfin que si la dîme et les biens du clergé étaient le patrimoine des pauvres, ils devaient en outre servir à assurer les frais du culte, à entretenir les édifices, souvent les petites écoles, et à payer à l'Etat ce qu'on nommait le *don gratuit*.

“ Exempt de tailles, le clergé était soumis aux impôts directs comme le reste des citoyens. Comme eux, il avait à loger les gens de guerre. Quelques monastères sont tenus de réparer à leurs frais les fortifications de la ville qu'ils occupent ; d'autres doivent nourrir des frères laïcs, soldats invalides que l'Etat leur adjuge. Le culte doit se suffire à lui-même. Le clergé est chargé de l'assistance publique ; il est tenu, de par la loi, de faire la

charité et de distribuer l'aumône." De sorte que la dime et les biens du clergé représentaient trois ou quatre gros chapitres du budget actuel, lesquels pèsent d'un poids assez lourd sur le contribuable.

Que vous semble, après cela, des impôts d'aujourd'hui comparés à la dime d'autrefois ?

Que de contribuables qui voudraient être ramenés à ces carrières-là !

LE BON PÈLERIN.

Maître Archimbaud avait au moins cent ans. Il avait été en son temps un rude homme de guerre, et avait fait parler de lui. Mais maintenant, affaibli, épuisé de vieillesse, il gardait le lit depuis longtemps et ne pouvait plus bouger.

Le vieil Archimbaud avait trois fils. Un matin il appela l'aîné et lui dit :

"Viens çà, mon fils : en tournant et en rêvant dans mon lit, car cloué sur un lit on a le temps de compter, je me suis rappelé que dans une bataille, me trouvant un jour en danger de mort, je promis à Dieu de faire le pèlerinage de Rome... Hélas ! je suis vieux comme les pierres, et je ne puis aller en guerre !... Je voudrais bien que tu ailles à ma place faire ce pèlerinage ; car je ne voudrais pas mourir sans accomplir mon vœu."

L'aîné répondit :

"Que diable, allez-vous vous mettre en tête un pèlerinage à Rome !... père, mangez, buvez, et tournez dans votre lit tant que vous voudrez... nous avons bien d'autres affaires."

Le lendemain matin, maître Archimbaud appelle son fils cadet :

"Cadet, lui dit-il, écoute : en rêvassant et en comptant, car cloué sur un lit on a le temps de rêver, je me suis souvenu que dans une bataille, me trouvant en danger de mort, je m'engageai envers Dieu à faire le grand pèlerinage de Rome... Hélas ! je suis vieux comme les pierres, et je ne puis aller en guerre ! Je voudrais bien que tu ailles à ma place accomplir ce pèlerinage."

Le cadet répondit :

"Père, dans une quinzaine va venir le beau temps : il faudra sarcler, tailler les vignes, piocher. Notre aîné doit conduire le bétail en montagne ; le plus jeune est un enfant... Qui commandera les ouvriers, si je m'en vais à Rome traîner la jambe sur les chemins?... Père, mangez, dormez et laissez-nous un peu tranquilles."

Le lendemain matin, le bon maître Archimbaud appela le plus jeune :

"Esprit, mon enfant, approche, dit-il. J'ai promis au bon Dieu de faire un pèlerinage à Rome... Mais je suis vieux comme les pierres, et je ne puis aller en guerre !... Je t'envverrais bien à ma place, cher enfant ! mais tu es un peu jeune, tu ne sais pas le chemin, c'est bien loin, mon Dieu ! et si tu venais à t'égarer..."

— Mon père, j'irai, répondit Esprit.

— Je ne veux pas que tu y ailles, s'écria la mère... Ce vieux radoteur, avec sa guerre, avec sa Rome, nous donne le frisson... C'est bien assez de l'entendre tousser, cracher et râler toute l'année... Maintenant il enverrait ce bel innocent se perdre !...

— Mère, dit l'adolescent, la volonté d'un père est un ordre de Dieu. Quand Dieu commande, il faut partir."

Et Esprit, sans en dire plus, alla remplir une gourde de vin, mit quelques oignons et un pain dans sa besace, chaussa ses souliers neufs, coupa dans les taillis un bon bâton de chêne, mit son manteau sur l'épaule, embrassa son vieux père qui lui donna force conseils, fit ses adieux à tous ses parents et partit.

II.

Mais, avant de se mettre en route, il alla dévotement entendre la messe ; et voici qu'en sortant de l'église, il rencontra sur le seuil un beau jeune homme qui lui dit :

— Mon ami, n'allez-vous pas à Rome ?

— Oui, répondit Esprit.

— Moi aussi... Si cela vous va, cher collègue, nous pourrions faire route ensemble.

— Volontiers, mon bel ami."

Or ce beau jeune homme était un ange que Dieu envoyait.

Esprit et l'ange prirent donc le chemin de Rome. Et puis, gaïement, tantôt au soleil, tantôt à la pluie, emportant leur pain et chantant des cantiques, la gourde au bout du bâton, ils arrivèrent enfin à Rome.

Quand ils se furent reposés, ils firent leurs dévotions à la grande église de Saint-Pierre, visitèrent, sans rien oublier, toutes les chapelles, oratoires et lieux saints ; baisèrent les reliques des apôtres Pierre et Paul, des vierges, des martyrs et de la vraie croix ; enfin, avant de repartir, ils allèrent voir le Pape, qui leur donna sa bénédiction.

Après cela, Esprit et son compagnon allèrent se coucher sous le porche de Saint-Pierre, et Esprit s'endormit.

Or voici qu'en dormant le pèlerin vit en songe ses frères et sa mère qui brûlaient en enfer, et se vit lui-même avec son père dans la gloire éternelle du paradis de Dieu.

— Ah ! mon Dieu ! s'écria t-il, je voudrais bien sauver de ce feu ma mère et mes frères !

— Tes frères, c'est impossible, lui fut-il répondu ; car ils ont désobéi à l'ordre de Dieu ; mais ta mère peut-être, si tu peux avant de mourir lui faire faire trois actes de charité."

Et Esprit se réveilla. L'ange avait disparu. Il eut beau l'attendre, le chercher, le demander, il ne le trouva plus, et fut obligé de s'en retourner tout seul.

Alors il alla au bord de la mer, ramassa des coquilles, en garnit son habit et son chapeau, et puis tout doucement par sentiers et par grands chemins, par monts et par vaux, regagna son pays en mendiant et priant Dieu.

III.

C'est ainsi qu'il arriva à son village et à sa maison.

Il y avait deux ans qu'il était absent. Maigre, le teint hâlé, couvert de chapelets, de coquilles et de poussière, il était méconnaissable, et de fait personne ne le reconnut. Il vint tout droit à la porte de chez lui, et dit tout doucement :

“ Au pauvre pèlerin, au nom de Dieu, faites l'aumône ! ”

— Holà, cria la femme, vous êtes insupportable ; tous les jours il en passe de ces vagabonds, de ces coureurs, de ces fainéants...

— Hélas ! ma femme, fit le bon vieil Archimbaud, donne-lui quelque chose ; qui sait si notre enfant n'est pas en ce moment dans le même besoin ? ”

Et, ma foi, tout en grognant, la femme coupa un croûton de pain, et alla le donner au pauvre.

Le lendemain, le bon pèlerin retourne à la porte de sa maison et se met à dire :

“ Au nom de Dieu, madame, faites un peu l'aumône au pauvre pèlerin.

— Encore vous ! cria la vieille. Vous savez bien qu'on vous a donné hier. Ces mangeurs achèveraient tout !

— Hélas ! ma femme, dit le bon vieil Archimbaud, tu as bien mangé hier, et aujourd'hui ne manges-tu pas ? Qui sait si notre enfant n'est pas en ce moment dans la même misère ? ”

Et la femme, touchée de nouveau, va couper un morceau de pain et le porte au pauvre.

Le surlendemain, Esprit revint à la porte des siens :

“ Au nom de Dieu, madame, ne pourriez-vous pas donner l'hospitalité au pauvre pèlerin ? ”

— Non, cria la vieille avare. Allez-vous-en coucher où couchent les gueux !..

— Hélas ! ma femme, dit le bon vieil Archimbaud, va, donne-lui l'hospitalité ; qui sait si notre enfant, notre cher Esprit, n'est pas exposé en ce moment à la rigueur du mauvais temps ? ”

— Tu as raison, dit la mère. ” Et elle alla aussitôt lui ouvrir la porte de l'étable, où le pauvre enfant alla se coucher dans un coin sur la paille, auprès des bêtes.

Le lendemain, à la première aube, voici la mère et les frères d'Esprit qui vont ouvrir l'étable. Or l'étable était toute lumineuse ; le pèlerin était mort raide et pâle entre quatre grands cierges qui brûlaient autour de son corps. La paille sur laquelle il gisait, était étincelante : en haut les toiles d'araignées brillantes pendaient des solives comme les courtines d'une chapelle ardente ; les bêtes de l'étable, mulets et bœufs, regardaient ébahis avec de grands yeux pleins de larmes ; un parfum de violette embaumait le réduit, et le pauvre pèlerin, glorifié dans son corps, tenait dans ses mains jointes un papier qui portait ces mots écrits d'une main expirante : *Je suis votre fils...*

Le bon pèlerin avait acquitté le vœu de son père et gagné l'âme de sa mère ; son pèlerinage était achevé.

F. MISTRAL,

DECES DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS

Joseph Bardey, S. S.—H. Devlin.—L. Lee, ép. Cunning.—E. Desrochers,
ve Houlon—Hurtubise.—O. Archambault, ép. J. B. Lefebvre.—J. Dewar.—
Hurtubise.—G. Paquette, ép. Laviolette.—D. Ginnet.—V. Durocher, ép.
Marsan.—F. Jodoin.—S. Tardif.—A. Coté, ve Martineau (100 ans).—
M. Desjardins.—L. Lavigne.—J. Bolduc.—F. Lefebvre.—J. Durand, ép.
Martel.—A. Simon, ve Simon.—J. Demers.—S. Blumhart.—P. Cunnin-
gham.—Cyrille Perrot.—S. Prevost.—J. Chartrand.—J.-B. Charette.

DE PROFUNDIS.

MAGASIN DU SACRE-CŒUR

DESAULNIERS FRERE & CIE

(SUCCESSIONS DE L. E. DESMARAIS)

IMPORTATEURS D'ORNEMENTS ET BRONZES D'EGLISE

VETEMENTS SACERDOTAUX ET VASES SACRES

ASSORTIMENT COMPLET D'IMAGERIE RELIGIEUSE

CHAPELETS, MÉDAILLES ET CRUCIFIX

BANNIÈRES, MERINOS A SOUTANES, SAY NOIR

HUILLE D'OLIVE, CIERGES, ETC., ETC.

Toutes les commandes par la main ou autrement sont remplies avec pon-
tualité et promptitude.

Les Messieurs du clergé et les communautés religieuses sont priés de bien
vouloir faire une visite à notre assortiment, qui est absolument au complet.

1628 RUE NOTRE-DAME 1628

MONTREAL.

PENTURES A RESSORT DE GEER

employées dans plus de trente églises
et dans un plus grand nombre d'édi-
fices publics, les seules durables.

AUSSI BOURRELETS EN CAOUTCHOUC POUR GARANTIR DU FROID PAR LES PORTES ET FENETRES

Chez **L. J. A. SURVEYER,**

1588, RUE NOTRE-DAME.

A. F. X. BEAUDRY

(ETABLI EN 1868)

MARCHAND DE CUIR.

Toujours en mains un assortiment complet de Cuirs, Four-
nitures et Outils de Cordonniers, Selliers, Tan-
neurs et Corroyeurs, Formes, Empeignes importées, etc.,
etc., qu'il offre à des Prix qui défient toute compétition.

Une attention toute particulière est apportée au service des
Communautés Religieuses.



271 et 273, RUE SAINT-PAUL, Montréal.

ON DEMANDE
DES FILLES POUR LE PLIAGE ET LA COUTURE
UN REGLEUR ET UN FINISSEUR

S'ADRESSER CHEZ

EUSEBE SENEAL & FILS

20, SAINT-VINCENT, Montréal.

WILLIAM BRITTON

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Gaz

A EAU CHAUDE ET A VAPÉUR

PROPRIÉTAIRE DE LA FOURNAISE A EAU CHAUDE "MORNING-GLORY"

TOUTES ESPECES DE TRAVAUX EN METAL

COMMANDES EXECUTEES PROMPTEMENT

15, RUE CLAUDE

En face du Marché Bonsecours

MONTREAL

JOS. CHS VAILLANCOURT
Menuisier & Charpentier
45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL:

**Ouvrages de toutes sortes, en bois
et en peinture,**

A BAS PRIX

ETABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

**Prescriptions des médecins préparées avec
soin. Première qualité de drogues et matières
chimiques.**

MAISON DE SANTE

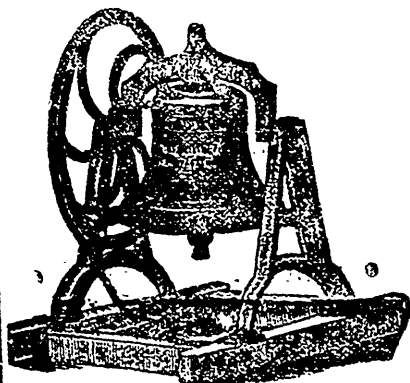
POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION

FRÈRES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église, près Montréal, P. Q.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES!

POUR

Eglises Collèges et Convents

SEULES OU EN CARELLONS
AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS.

A meilleur marché et de
meilleure qualité que les cloches
anglaises ou américaines.

Fournitures pour intérieur des
églises.

Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.



Les célèbres Vins du
Canada, la Bière et le Por-
ter Labait de London, le
Beurre de choix, sont les
spécialités de la Maison

J.-B. RICHER

No 556; Rue LaGauchetière,
MONTREAL.



LOTÉRIE NATIONALE

CLASSE D.

Tirages, le Troisième Mercredi de chaque mois.

Le Treizième tirage mensuel aura lieu le

MERCREDI, 20 JUIN 1888, A 2 H P. M.

VALEUR DES LOTS :

\$ 60,000.00

PREMIÈRE SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....de	\$5,000	\$5,000
1 Immeuble.....de	2,000	2,000
10 Terrains à Montréal.....de	300	3,000
15 Amueblement.....de	200	8,000
20 do.....de	100	2,000
100 Montres d'or.....de	50	5,000
1,000 Montres d'argent.....de	20	20,000
1,0 do do.....de	10	10,000
147 Lots valant		\$50,000

\$1.00 LE BILLET

DEUXIÈME SÉRIE

NOMENCLATURE DES LOTS

1 Immeuble.....de	\$1,000	\$1,000
100 Chaines d'or.....de	40	4,000
1000 Services de toilette.....de	5	5,000
1101 Lots valant		\$10,000

25 cts LE BILLET

S. E. LEFEBVRE, secrétaire.

Bureau : No 19, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

ORGUES - HARMONIUMS DOMINION

FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION

BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des églises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue ; garantis pour 5 ans et surpassant en richesse, en puissance et en suavité de son les meilleurs instruments de fabrique étrangère. Les plus éminents organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums Dominion :

SATISFACTION GARANTIE ET CONDITIONS FACILES

Toujours en magasin, l'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QUE L'ON AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplis avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE,

Agent général pour la province de Québec,

1676, RUE NOTRE-DAME, Montréal